

PLAN LOCAL D'URBANISME



6 -6 Plans des périmètres fournis à titre indicatif

PROJET DE PLU ARRÊTÉ par délibération du Conseil Municipal LE : 21 Juillet 2025	PROJET DE PLU soumis à ENQUÊTE PUBLIQUE du 30/03/2026 au 29/04/2026	PLU APPROUVÉ par délibération du Conseil Municipal LE : 28 Septembre 2026
Adress.: 17-18e	Phase.: APPROBATION	Echelle.: 1/ 10 000°

Agence
MÉTAPHORE
ARCHITECTURE
URBANISME PAYSAGE

Architectes D.P.L.G
Urbanistes D.E.S.S
Paysagiste D.P.L.G

38 quai Bacalan
33300 BORDEAUX
Tél : 05 56 29 10 70
Email :
contact@agence-metaphore.fr

0 250 500 m

- Périmètre à l'intérieur duquel s'applique le droit de préemption urbain défini par les articles L211-1 du Code de l'Urbanisme
- Zone de présomption de prescription archéologique
- Secteurs situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre soumis à prescription d'isolement acoustique par arrêt préfectoral Recul L111-6 100m
- Recul des constructions au titre de l'article L111-6 du Code de l'Urbanisme

- Liste zone archéologique
- 1 - Le Bourg, église Saint-Pierre : église, cimetière, Moyen Age
- 3 - Romefort : enceinte de terre médiévale
- 4 - Saint-Genès : motte castrale, maison forte, chapelle, cimetière, Moyen Age
- 5 - Barreau : chapelle et cimetière, Moyen Age, occupations néolithique, Age du Bronze, Moyen Age
- 6 - Moulin de Tiquetorte : moulin, Moyen Age
- 7 - Château Citran : motte castrale, Moyen Age
- 8 - Saint-Raphael, chapelle Pey-Berland : chapelle, habitat religieux, Moyen Age